



MINISTÈRE
DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME
ET DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

N° 1196 / MET/MCE

MINISTÈRE
DE LA PROMOTION DES LANGUES,
DE LA CULTURE, DE LA COMMUNICATION
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Papeete, le 3 septembre 2015

Les Ministres

à

**Messieurs les présidents
des fédérations et associations de protection de l'environnement**

Objet : Mise en place de comités de suivi dans le cadre du programme « rivières » du Pays

Messieurs les présidents,

Par la présente, et mandatés en cela par le Président Edouard Fritch, nous avons l'honneur de vous confirmer que lors du Conseil des ministres du 16 septembre prochain, il sera acté la mise en place de comités de suivi dans le cadre du programme « rivières » du Pays, que nos ministères conduisent de concert sur l'île de Tahiti.

Ces comités de suivi, lieux d'information et d'échange, entre vos diverses associations de protection de l'environnement, les services du Pays, les riverains et les élus communaux, seront présidés par les maires des communes.

D'autre part, concernant la prochaine réunion du comité de suivi de la commune de Papara, initié dans le cadre du chantier de la rivière Taharuu, celle-ci ne peut se tenir. Cela nous a été confirmé cette après-midi par les autorités de l'Etat, en raison des échéances électorales à venir.

Aussi, allons-nous solliciter Monsieur le Médiateur de la Polynésie, afin qu'il puisse organiser une réunion, en lieu et place du comité de suivi de Papara actuellement empêché.

Les services du Pays pourront alors vous exposer l'avancement du chantier en cours et vous présenter ceux à venir.

L'ensemble de ces éléments répondent aux engagements pris par Monsieur le Président et son Gouvernement, lors de notre réunion conjointe du mardi 1er septembre dernier.

Nous vous en souhaitant bonne réception et vous prions d'agréer, Messieurs les présidents, l'expression de nos sentiments distingués.



Albert SOLIA

Heremoana MAAMAATUAIHUTAPU